

**Domaine :** Enseignement, éducation et formation - **Thématique(s) :** Pratiques et ingénierie de formation

DIPLÔMES NATIONAUX : MASTERS

## MASTER MEEF MENTION PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE FORMATION PARCOURS MÉTIERS DE LA SCOLARISATION INCLUSIVE

Ce parcours de formation vise à prendre en compte les évolutions du système éducatif français dans le domaine de l'École Inclusive et s'adresse à des professionnels en exercice qui travaillent avec des enfants, adolescents et jeunes adultes présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie.

🕒 **Durée de la formation :** M1: 327h et M2: 185h

📅 **Dates :** Voir le calendrier

📍 **Lieu :** INSPE de Paris-Site Boursault-29 rue Boursault 75017

€ **Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** Distanciel Présentiel

**CPF :** Éligible

**ECTS :** 120

**Formation :** Diplômante

Le tarif est modulable en fonction de la prise en charge financière pour les candidats en M1 et en M2.

Pour plus de précisions, consultez la page suivante : <https://www.inspe-paris.fr/candidater-en-reprise-d-etudes>

### OBJECTIFS

**La première année du master (M1) prépare :**

- les enseignants des 1er et 2nd degrés à devenir enseignants spécialisés ;
- Les ingénieurs pédagogiques impliqués dans la conception d'une offre de formation inclusive (contenus, méthodes et outils) ;
- Les éducateurs à affiner leur capacité à soutenir les parcours scolaires.

La première année de ce master s'organise autour de **trois pôles** :

- l'obtention d'une première année de master ;
- l'accompagnement dans une nouvelle posture professionnelle ;
- la préparation d'une certification interne à l'Éducation nationale (certification CAPPEI: certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive)

**Précisions à propos du CAPPEI (BO du 11 mars 2021)**

Le CAPPEI est la certification indispensable pour accompagner et coordonner des parcours scolaires inclusifs au sein des dispositifs de droit commun (RASED, SEGPA, hôpitaux de jours, milieu carcéral) et des dispositifs de réponse aux situations de handicap (ULIS, médico-social).

Les enseignants parisiens souhaitant obtenir un poste de l'enseignement spécialisé à titre définitif peuvent demander à bénéficier d'une année de formation à l'INSPE (M1 MSI) afin de préparer la certification CAPPEI.

**La deuxième année du master (M2)** dote les étudiants de repères théoriques et d'outils méthodologiques leur permettant un approfondissement de la connaissance des besoins éducatifs particuliers et des dispositifs inclusifs, ainsi qu'une ouverture vers les métiers de la formation et de l'encadrement à travers une réflexion sur la posture de personne ressource.

**L'année de M2 est articulée autour de 5 axes :**

- l'ingénierie de formation
- l'accompagnement des professionnels (conduire un entretien, animer un groupe d'analyses de pratiques professionnelles)
- la connaissance fine des publics (psychologie du développement et psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent)
- l'approche systémique et la modélisation des dispositifs complexes de l'école inclusive
- la recherche-action (mémoire de recherche universitaire)

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Pierre Lignee

### INFORMATIONS

**Régime(s) d'étude**

Formation continue. Ce master est déployé aussi en formation initiale.

**Préparation aux certifications Education nationale :**

CAPPEI en M1 ; CAPEFE en M2

**Capacités d'accueil :**

M1 : 60 étudiants

M2 : 32 étudiants

**Financement :** éligible au CPF

**Alternance :** oui

**Validation des acquis :** oui

**Accessibilité (handicap) :** PMR sur les sites Boursault et Molitor pour les personnes à mobilité réduite. Les pratiques pédagogiques tiennent compte d'un accès universel. Certains aménagements spécifiques peuvent être identifiés et déployés en lien avec la référente handicap de l'Inspé.

**Cette deuxième année vous permet :**

- d'obtenir un diplôme universitaire appuyé sur la recherche
- de valoriser l'expérience et développer l'expertise professionnelle
- d'envisager des évolutions professionnelles (accompagnement, formation, encadrement...)

La formation s'appuie sur un approfondissement théorique et une analyse des pratiques articulées entre les stages professionnels et l'élaboration d'un mémoire de recherche.

**COMPÉTENCES VISÉES**

Cette formation permet aux professionnels de l'éducation et de la formation de développer des compétences en lien avec l'évolution des contextes d'exercice (dispositif inclusif) telles que:

- développer une expertise dans l'analyse des besoins éducatifs particuliers (BEP) ;
- apporter des réponses aux besoins identifiés au sein des projets individuels et collectifs définis dans le temps, concertés et évalués avec l'ensemble des partenaires;
- prendre en charge les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap ainsi que ceux en grande difficulté scolaire, qui ont besoin d'une adaptation des méthodes d'éducation et d'enseignement
- envisager les aménagements favorisant l'accessibilité ainsi que les améliorations à apporter pour optimiser les structures et dispositifs éducatifs existants.
- construire une posture professionnelle susceptible de s'adapter aux évolutions des métiers concernés et d'aider au renouvellement des gestes professionnels, en tant que personnel ressource dans l'accompagnement d'équipes pluri-catégorielles.

**ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION**

L'accompagnement de la formation est axé sur le stage, la réflexion sur la pratique et la construction d'une nouvelle posture enseignante.

**En M1, le suivi du stage et la réflexion sur la pratique** s'effectuent selon deux modalités distinctes et complémentaires :

- Une dimension collective (dans le cadre du tutorat sous la forme d'analyse des pratiques professionnelles)
- Une dimension individuelle dans le cadre de l'accompagnement sur le terrain par les formateurs (3 visites formatives). Cette réflexion individuelle est placée au centre de la formation par l'accompagnement de chaque stagiaire dans la construction de son positionnement professionnel. Elle a pour objectif de permettre aux enseignants exerçant dans un dispositif de scolarisation ou d'éducation inclusive de réfléchir sur leur pratique professionnelle.

**En M2,** il s'agira de poursuivre la réflexion en questionnant et en analysant des situations éducatives complexes prenant en compte les enjeux d'un système scolaire inclusif au regard des différents positionnements professionnels. L'objectif est de permettre aux professionnels en formation de s'approprier et pratiquer les différentes techniques d'animation, d'analyser les dispositifs et les postures.

**PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS**

Le master s'adresse à tous les professionnels œuvrant pour une éducation inclusive :

- Enseignants, enseignants spécialisés, Conseillers principaux d'éducation (CPE) ;
- Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)
- Enseignants de la fonction publique territoriale (ATSEM ; intervenants scolaires en musique, arts plastiques, éducation physique et sportive, etc.)
- Psychologues de l'éducation nationale Education, Développement et Apprentissage (PsyEN-EDA) et Education, Développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN-EDO)

<b>Session 1</b>	DU 01/09/2026 AU 30/06/2027
<b>Session 2</b>	DU 01/09/2026 AU 30/06/2027

**CONTACT**

📞 01.40.50.25.74

✉ reprise-etudes@inspe-paris.fr

- Personnels d'encadrement de l'éducation nationale
  - Moniteurs-éducateurs ; éducateurs spécialisés
  - Educateurs et formateurs du réseau social et associatif
- L'inscription en M1** se fait dans le cadre de la préparation de la **certification CAPPEI** (Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive).
- Il peut s'agir du personnel enseignant identifié par leur académie (public désigné)
- ou
- Un public en reprise d'études pour développer des compétences pédagogiques et/ou éducatives.
- Le M1 est **ouvert également aux ingénieurs pédagogiques** impliqués dans la conception d'une offre de formation inclusive
- L'inscription en M2** s'adresse aux professionnels par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou aux étudiants titulaires d'un M1 en sciences sociales et humaines (60 ECTS).

## PROGRAMME

Ce parcours répond à une demande sociale et institutionnelle (cf. Loi d'orientation du 11 février 2005 et loi pour l'école de la confiance du 26 juillet 2019)

Il s'articule de la préparation au métier en première année de Master (préparation de la certification CAPPEI), à la réflexion par la recherche sur le métier et la construction d'une posture de personne ressource en seconde année de Master.

- Il se donne pour ambition de permettre une compréhension des évolutions conceptuelles et réglementaires dans le domaine de la scolarisation inclusive, de la grande difficulté scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap ;
- Il vise l'élaboration d'une posture professionnelle évolutive ;
- Il s'appuie sur la recherche et la pratique ;
- Il est centré sur les questions de la professionnalisation de professionnels se spécialisant en fonction des besoins spécifiques (BEP) qu'ils seront amenés à identifier et à accompagner.

Pour avoir plus d'information sur les UE de ce parcours, vous pouvez consulter le lien suivant :

<https://www.inspe-paris.fr/master-meef-pratiques-ingenierie-de-la-formation-metiers-de-la-scolarisation-inclusive-msi>

## MÉTHODES

Cours théoriques, TD  
Enseignements méthodologiques et d'initiation à la recherche  
Méthodes de travail collaboratif  
Analyse de pratiques professionnelles, tutorat, visites conseil  
Enseignements mutualisés avec d'autres parcours de la mention :  
*Pratiques et Ingénierie de la formation*

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité de contrôle de connaissances des masters MEEF  
(évaluation par compétences)

## DÉBOUCHÉS

Professionnels experts dans le fonctionnement des dispositifs inclusifs, dans l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des

réponses à construire, ressources pour la communauté éducative  
Possibilité de poursuivre en doctorat dans une université  
partenaire à l'issue du M2

### QUELQUES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Enseignant spécialisé (dispositifs RASED, UE, ULIS, SEGPA)
- Enseignant référent pour élèves en situation de handicap (ERESH)
- Ingénieur pédagogique dans le domaine de l'éducation inclusive
- Formateur d'enseignants dans le domaine de l'éducation inclusive
- Cadre de la fonction publique (inspecteur de l'éducation nationale, personnel de direction).

### LES + DE LA FORMATION

Cette formation intègre de nombreux professionnels en lien avec les compétences développées dans ce parcours : formateurs, enseignants spécialisés, conseillers pédagogiques, chefs d'établissement, Inspecteurs, Inspecteurs généraux, personnels des directions ou délégations académiques concernées, (Service de l'école inclusive SEI, délégation académique à la formation DAFOR, délégation académique au numérique éducatif DANE). Dans le cadre de la mutualisation des modules d'enseignement avec d'autres parcours de la mention PIF, le **module « professionnalisation (adaptations pédagogiques, didactiques et éducatives)** permet aux étudiants de colorer leur formation en suivant cet enseignement d'un autre parcours de la mention PIF (enjeux de formation, numérique éducatif, médiation culturelle).

**En M2, le module langues** est optionnel. Cette option inter-parcours engage partenariat et mobilité internationale, et permet de préparer au certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger (CAPEFE)

#### POUR CANDIDATER

**-Les candidatures en M1 Master MEEF seront possibles du 25 février au 24 mars 2025 sur la plateforme Mon Master :**

[La plateforme nationale des masters – S'informer, candidater, se décider \(monmaster.gouv.fr\)](https://monmaster.gouv.fr)

– Vous pouvez **candidater en M2 Master MEEF, sous certaines conditions (détection d'un M1 ou d'une VAPP)**. Cette candidature pourra s'effectuer à **partir du mois de juin 2025, sur la plateforme de candidature de l'INSPE** : <https://candidature.inspe-paris.fr/>

Nous vous rappelons que **cet accès en M2 reste soumis à la décision de la Commission d'admission interuniversitaire.**

**Attention ! si vous souhaitez intégrer le Master MEEF en M1 ou en M2 via la validation des acquis personnels et professionnels (VAPP), vous devez aussi effectuer impérativement votre candidature sur la plateforme de l'INSPE.**

Pour plus d'information et si votre candidature relève de la formation continue et/ou d'une reprise d'études, vous pouvez écrire au *Pôle Reprise d'études et validation d'acquis* à l'adresse indiquée comme contact : [reprise-etudes@inspe-paris.fr](mailto:reprise-etudes@inspe-paris.fr)

#### CALENDRIER

**Durée de la formation :** M1: 327h et M2: 185h

**Rythme :** M1 en alternance sur temps scolaire

M2 : deux mercredis après-midi par mois et 2 semaines sur les vacances scolaires (1 semaine en octobre et 1 semaine en février)

<b>SESSION 1</b>	DU 01/09/2026 À 09:00 AU 30/06/2027	INSPE de l'académie de Paris 29 rue Boursault 75017 Paris	Les cours du M1 sont organisés essentiellement en présentiel en alternance (trois semaines en formation/trois semaines en responsabilité).
<b>SESSION 2</b>	DU 01/09/2026 À 09:00 AU 30/06/2027	INSPE de l'académie de Paris 29 rue Boursault 75017 Paris	Les cours du M2 sont organisés en mode hybride (30 % des cours à distance en modalité asynchrone)  Il est possible de suivre le M2 en deux ans : une première année axée sur la validation des UE et une deuxième année dédiée à la rédaction du mémoire de recherche